
Nouvelles du soleil dans l'Hérault

Lettre d'information sur la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont
Numéro 2 - Septembre 2013

ÉDITORIAL

La centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont se concrétise ! Après les travaux de terrassement et le montage des structures, les 35 354 panneaux solaires sont tous installés.

Cette étape s'est bien déroulée grâce à l'efficacité des équipes de La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ et de ses prestataires. La mise en service de la centrale solaire photovoltaïque a eu lieu et depuis quelques jours les Boscois et les Soumontais sont des acteurs à part entière de la Transition énergétique initiée dans notre pays.

La centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont produit ainsi ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux en faveur du développement durable.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien des élus et des habitants de Le Bosc et de Soumont et de ses environs : c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons autour de la centrale pour fêter cet événement ! Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration de la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont.

Thierry CONIL
Président



Centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont © Rémi Grosset - AERIMAGE

Le projet

Le permis de construire pour la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont a été délivré par le préfet de l'Hérault en juillet 2011.

Cette centrale est constituée de 35 354 panneaux photovoltaïques installés sur 1 607 structures en acier galvanisé, pour une puissance totale de 9,2 mégawatts-crêtes (MWc) et occupe une surface clôturée de 16,2 hectares. Sa production annuelle de près de 13 397 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 7400 personnes*, sera distribuée sur le réseau eRDF et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de plus de 10 700 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale de Le Bosc et Soumont composeront la plus grande centrale solaire photovoltaïque au sol construite par La Compagnie du Vent en France et sa première installation dans l'Hérault, où son siège est implanté depuis plus de vingt ans.

La fin du chantier

Les derniers travaux effectués

Après la réalisation des tranchées pour le passage des câbles électriques basse tension, l'enfouissement des câbles électriques haute tension, le battage des pieux accueillant les structures et le montage des structures, la phase la plus délicate du chantier vient de se terminer : le montage des panneaux photovoltaïques. En effet ce matériel, constitué de verre, est très fragile et doit être manipulé avec une grande attention.

Livrés par palettes de 30 unités, les panneaux ont été installés entre le 1^{er} juillet et le 2 août, soit 5 semaines pour monter les 35 354 panneaux ! Un résultat exceptionnel obtenu grâce à l'organisation sans faille de nos équipes.



Battage des pieux accueillant les structures en acier
© Rémi Grosset - AERIMAGE

Parallèlement à cette installation, les câbles électriques ont été tirés dans des fourreaux enterrés, le poste de livraison et les postes de conversion ont été livrés respectivement les 18 et 25 juillet. Ensuite les 35 354 panneaux photovoltaïques ont été interconnectés entre eux et aux postes de conversion, et la phase de tests électriques a pu commencer.

Enfin, la connexion du poste de livraison au réseau électrique national vient d'être effectuée.

S'ensuivront alors les deux dernières étapes : l'installation du système de télégestion et la remise en état du site.

L'entreprise Schneider Electric Telecontrol prévoit de mettre en service vers le 25 septembre le système de télégestion et de vidéosurveillance. Ce système permettra aux équipes de La Compagnie du Vent de suivre en temps réel, depuis leurs bureaux, le fonctionnement de la centrale et d'intervenir très rapidement en cas de besoin.

La remise en état du site d'une durée de deux semaines, quant à elle, a démarré le 12 septembre et concrétisera la fin du chantier de la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont.



Pose des panneaux solaires -© Rémi Grosset - AERIMAGE

Mesures pour la protection de l'environnement et la sécurité incendie

La Compagnie du Vent a déterminé les limites de la zone la plus au Sud de façon à minimiser l'impact paysager de la centrale, tout en maintenant la présence d'un maximum de chênes verts sur le secteur.

Afin de réduire l'impact paysager des postes de conversion, ces derniers sont « habillés » d'un bardage en pin réalisé par l'entreprise Dépech'toit.

La Compagnie du Vent travaille également en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour assurer la meilleure sécurité incendie sur le site. Elle place notamment des citernes d'eau, prévoit un débroussaillage annuel et organise des pistes d'accès aux panneaux selon des critères définis (largeur, portances suffisantes et aires de retournement disponibles pour les camions d'intervention).



Centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont
© Rémi Grosset - AERIMAGE

Depuis le 4 septembre, la centrale solaire photovoltaïque de Le Bosc et Soumont produit ses premiers kilowattheures.

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités
de La Compagnie du Vent, Groupe
GDF SUEZ

La Compagnie du Vent répond à l'appel d'offres solaire photovoltaïque de l'Etat !

Dans le cadre de la Transition énergétique initiée dans notre pays, le gouvernement français (via la Commission de Régulation de l'Energie), a lancé en mars dernier, un nouvel appel d'offres national pour l'installation de centrales solaires photovoltaïques, au sol ou intégrées au bâti.

Forte de son expérience lors du premier appel d'offres en 2012, La Compagnie du Vent travaille activement au dépôt de nombreux projets, pour une puissance totale d'environ 100 mégawatts-crête. Le résultat de cet appel d'offres est attendu au printemps 2014.



Exemple de centrale au sol avec panneaux solaires sur trackers © iStockphoto

La Compagnie du Vent poursuit le développement du projet d'ombrières à l'Aéroport de Montpellier (Hérault)

Le groupement d'entreprises La Compagnie du Vent/ Energies du Sud (filiale de la SERM) / Caisse des Dépôts, disposant d'une convention d'occupation avec l'Aéroport de Montpellier pour la réalisation d'abris de parking équipés de modules photovoltaïques, va déposer une offre à l'appel d'offres national. Ce projet de 4,5 hectares représente un investissement de près de 8 millions d'euros. L'objectif sera de produire 6 000 mégawatts-heure par an soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 3 300 personnes.

La Compagnie du Vent assurera la maîtrise d'œuvre du groupement d'entreprises sélectionné par l'Aéroport Montpellier Méditerranée.



*Simulation visuelle du projet d'ombrières
de l'Aéroport de Montpellier*

Pose de la première pierre de la centrale solaire photovoltaïque au sol des Iscles (Bouches-du- Rhône)

La municipalité de Châteaurenard, en partenariat avec La Compagnie du Vent, organise le 11 octobre prochain la « pose de la pierre » de la centrale solaire photovoltaïque au sol des Iscles (Bouches-du-Rhône).

Cet événement symbolise le début du chantier de cette centrale, constituée de 25 432 panneaux photovoltaïques pour une puissance totale 7 mégawatts-crêtes (MWc), le tout sur une surface clôturée de 12,6 hectares. Le chantier devrait s'achever en mars 2014.



*Simulation visuelle de la centrale solaire des Iscles
(vue partielle)*

Sa production annuelle de près de 10 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 5 600 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de 8 000 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale des Iscles composeront la première centrale solaire photovoltaïque au sol de La Compagnie du Vent dans la région PACA.

Nouveau permis de construire en Corrèze

Le permis de construire du projet de centrale solaire photovoltaïque au sol de La Gane Lachaud (Uzerche) a été accordé à La Compagnie du Vent en juillet 2013 par le préfet de la Corrèze. Ce projet compte environ 16 000 panneaux solaires pour une puissance totale de 4,3 mégawatts-crêtes (MWc).

Elle permettra d'alimenter près de 3 000 personnes* en électricité propre et renouvelable chaque année.



Simulation visuelle de la centrale solaire de La Gane Lachaud

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d'activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 85 15 - Fax : 04 67 15 09 39
E-mail : contactpv@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.ademe.fr - L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

www.amorce.asso.fr - L'association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables